

Initiatives ministérielles

on ne peut jamais participer à la seule étape de nos travaux qui attire un peu d'attention, à quoi cela rime-t-il d'être ici? Si personne ne s'intéresse aux débats, que la période des questions est la seule à susciter un peu d'intérêt et que de moins en moins de députés peuvent poser des questions, il n'est pas étonnant que les députés veuillent rentrer dans leurs circonscriptions pour au moins avoir des échanges véritables avec les gens. Il y a donc le problème de la période des questions. Pour finir, et je m'adresse au député de Peace River, il y a toute la question de la planification des travaux législatifs, qui permettrait d'éviter tous les stratagèmes machiavéliques de cette réforme qui permettront au gouvernement de faire adopter des projets à sa guise.

• (1630)

Je termine à l'instant, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député a déjà dépassé son temps de parole de deux minutes, mais je lui laisse encore 30 secondes pour conclure.

M. Blaikie: Ce qu'il nous faut, c'est une volonté réelle de planifier les travaux législatifs. Les responsables peuvent se rencontrer pour s'entendre sur la période à consacrer à tel ou tel projet, compte tenu de son importance. Il faut que chacun y mette du sien. Et nous saurons quand telle ou telle mesure doit être étudiée au lieu de l'apprendre 15 secondes avant. Pas étonnant que les gens ait du mal à prêter attention, à faire des interventions étoffées. On ne sait jamais ce qu'on fera d'un jour à l'autre ou d'une heure à l'autre.

Le gouvernement pourrait nous rendre un grand service s'il faisait une proposition permettant que tous mettent leur grain de sel et planifient les travaux d'une façon qui n'oblige pas certains à se soumettre à la volonté des autres, mais guide l'ensemble des travaux selon ce que, tous ensemble, nous pensons être dans l'intérêt des Canadiens.

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, j'ai écouté avec grand intérêt le discours du député. Nous avons eu le privilège de travailler ensemble à divers projets de réforme parlementaire. J'ai toujours admiré son travail et son intelligence, et c'est encore le cas cette fois-ci.

Il a commencé ses remarques en disant que nous avons eu des discussions et que nous ne percevions pas la réforme proposée de la même façon. C'est tout à fait vrai.

Je tiens à faire quelques observations. Je suis vraiment heureux de l'entendre dire qu'il est temps que nous réformions quelque peu la période des questions. J'espère qu'il veut dire par là que nous devrions avoir un meilleur équilibre, c'est-à-dire que les députés d'arrière-ban de notre côté devraient au moins avoir la chance de poser des questions, sans nécessairement être traités de la même façon que les députés de l'opposition.

Par exemple, cette semaine, huit de nos députés, je crois, ont essayé de poser des questions. Deux seulement ont pu le faire, en trois jours. Je suis d'accord avec lui pour dire que nous avons besoin de changements. Je suis heureux de l'entendre dire cela. Je veux que nous travaillions dans ce sens.

La deuxième chose qu'il a dite, c'est qu'il aurait dû être question de planification législative dans la réforme proposée. Il devrait en parler à son leader parlementaire. Depuis que j'occupe ce poste, c'est-à-dire depuis deux ans, nous avons essayé à plusieurs reprises d'encourager cela, mais en vain. Il y a vraiment un manque de volonté à cet égard, et j'espère qu'il en tiendra compte.

J'ai une petite question à lui poser; elle concerne les comités législatifs. Il me semble que c'est dans le rapport McGrath qu'on avait recommandé que les témoins soient des personnes jugées compétentes pour témoigner sur des questions techniques. Je me demande s'il a oublié cela ou s'il n'est pas d'accord avec ce qui avait été recommandé à ce moment-là, c'est-à-dire ce qui est en vigueur actuellement.

M. Blaikie: Tout d'abord, monsieur le Président, au sujet de la période des questions. Le député devrait bien comprendre que lorsqu'on parle de la réforme de la période des questions, on ne parle pas seulement et peut-être même pas, mais je comprends son point de vue, de fournir plus de possibilités d'y participer aux députés ministériels d'arrière-ban. Je trouverais cela plus prometteur si j'avais vu plus d'empressement de la part du gouvernement à accepter de véritables critiques venant de ses propres députés. Il y a deux semaines encore, j'ai dû écouter des arguments démontrant comment il se faisait que des motions qui n'étaient pas techniquement des motions de défiance en étaient et pourquoi tout le monde devait voter contre une motion concernant l'assurance-maladie parce que le leader du gouvernement estimait qu'il s'agissait d'une motion de défiance.

Si nous avons une réforme de la période des questions qui permettait davantage aux députés ministériels de poser des questions, je ne suis pas très convaincu qu'il s'agirait de vraies questions.